



1982-2011 : trente ans de démographie des territoires à La Réunion L'influence des aires urbaines s'étend

Au cours des trente dernières années, la population de La Réunion a augmenté de 313 000 habitants, principalement du fait des naissances plus nombreuses que les décès. Toutefois, la croissance s'atténue progressivement en raison de la baisse régulière du solde naturel. En 2011, quatre Réunionnais sur cinq vivent dans une grande aire urbaine. Les aires urbaines de Saint-Paul et de Saint-Pierre tirent la dynamique du département. Mais c'est dans les communes multipolarisées, qui abritent des actifs de plusieurs pôles urbains, que la population augmente le plus rapidement. Ces communes font la jonction entre les pôles urbains et restent attractives sur les cinq dernières années.

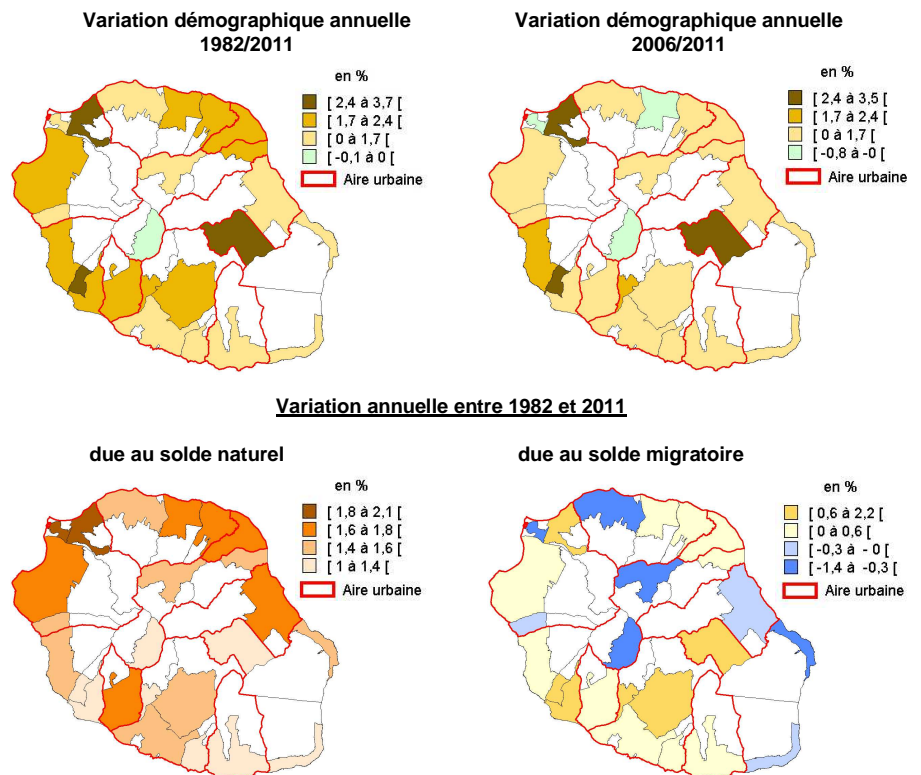
Sur les trente dernières années, entre 1982 et 2011, La Réunion a gagné 313 000 habitants, soit en moyenne 10 800 habitants supplémentaires chaque année. Hormis la Guyane et Mayotte, La Réunion est, avec 1,65 % de croissance annuelle moyenne, le département français où la population est la plus dynamique. Sur l'ensemble de l'île, l'excédent des naissances sur les décès explique la quasi-totalité de cette croissance. En effet, le solde naturel [définitions] contribue à faire croître la population de 1,56 % chaque année.

Cependant, l'accroissement de la population réunionnaise ralentit progressivement en raison de la baisse régulière du solde naturel [encadré 1].

Entre 2006 et 2011, la population n'augmente plus que de 1,2 % par an, ce qui place La Réunion en treizième position des départements français les plus dynamiques derrière La Guyane (+ 2,9 %) et Mayotte (+ 2,7 % par an entre 2007 et 2012), mais aussi derrière les départements corses (+ 1,3 %) et une dizaine de départements de l'hexagone comme par exemple le Tarn-et-Garonne, la Vendée ou la Haute-Savoie.

[figures 1]

Évolutions démographiques communales



Sources : Insee - Recensements de la population et État-civil
© Insee 2014 - IGN.

La croissance de la population se répartit inégalement sur le territoire découpé en aires urbaines [figures 1]. Les aires urbaines [encadré 2]

rassemblent autour d'un pôle urbain les communes couronnées [définitions] dont plus de 40 % de la population travaille dans ce pôle. Les

grandes aires urbaines, celles qui comptent plus de 10 000 emplois, hébergent 79 % de la population réunionnaise en 2011.

Une démographie dynamique dans les aires urbaines de Saint-Paul et de Saint-Pierre

L'aire urbaine la plus peuplée, celle de Saint-Denis, rassemble les communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne. Elle compte 197 900 habitants en 2011 [figure 2].

Sa population augmente moins vite que l'ensemble de La Réunion (+ 1,2 % entre 1982 et 2011 contre + 1,65 %), mais la croissance y est néanmoins plus élevée qu'en moyenne dans les grandes aires urbaines françaises (+ 0,5 %). Elle est pénalisée par un solde migratoire [définitions] négatif, avec des départs de résidents plus nombreux que les arrivées.

Ce déficit est constaté sur les trente dernières années à Saint-Denis (- 0,5 % de population par an dû au solde migratoire) et seulement sur les cinq dernières années à Sainte-

Marie et Sainte-Suzanne (respectivement - 1,8 % et - 0,7 % dus au solde migratoire).

Entre 1982 et 2011, l'aire urbaine de Saint-Denis ne contribue que pour un cinquième de la croissance de la population réunionnaise, ce qui est peu compte-tenu de sa taille (un habitant sur quatre y résidait en 1982).

Les grandes aires urbaines de Saint-Paul et de Saint-Pierre sont plus dynamiques (respectivement + 1,9 % et + 1,8 % par an depuis 1982). Au sein de ces zones, les espaces habités se sont étendus et les centres se densifient progressivement.

En 2011, elles abritent 179 600 habitants pour l'aire de Saint-Paul, qui comprend les communes de Saint-Paul, du Port et de La Possession, et 173 200 habitants pour l'aire de Saint-Pierre, constituée de deux villes-centres, Saint-Pierre et Le Tampon, et incluant les communes de Petite-Île et de l'Entre-Deux. La taille de ces aires urbaines se rapproche

progressivement de celle de l'aire urbaine abritant le chef-lieu, Saint-Denis.

Dans l'aire urbaine de Saint-Paul, l'augmentation de la population est presque entièrement portée par l'excédent des naissances sur les décès. Le solde migratoire légèrement positif contribue faiblement à la croissance de la population (+ 0,1 % de population dû au solde migratoire).

Toutefois, les communes qui composent l'aire de Saint-Paul ont des profils migratoires très différents. Sur la commune de Saint-Paul, le solde migratoire est positif sur 30 ans mais est négatif sur les cinq dernières années. Au Port, les départs sont plus nombreux que les arrivées sur toute la période. À l'inverse, à La Possession, les mouvements migratoires contribuent chaque année fortement à l'augmentation de la population, y compris entre 2006 et 2011.

Dans l'aire de Saint-Pierre, les arrivées sur le territoire ont été en moyenne plus nombreuses que les

[figure 2] Évolution de la population entre 1982 et 2011

Aires urbaines, pôles, communes polarisées ou isolées	Population en 2011 (nombre)	Population en 2006 (nombre)	Évolution 2006-2011 (%)			Population en 1982 (nombre)	Évolution 1982-2011 (%)		
			Taux annuel de croissance	dû au solde naturel	dû au solde migratoire		Taux annuel de croissance	dû au solde naturel	dû au solde migratoire
GRANDES AIRES URBAINES									
Aire urbaine de Saint-Denis	197 883	190 624	0,8	1,3	-0,5	139 519	1,2	1,6	-0,3
Commune centre Saint-Denis	145 347	138 314	1,0	1,2	-0,2	109 072	1,0	1,5	-0,5
Commune banlieue Sainte-Marie	29 962	30 596	-0,4	1,4	-1,8	17 251	1,9	1,7	0,2
Commune couronne Sainte-Suzanne	22 574	21 714	0,8	1,5	-0,7	13 196	1,9	1,7	0,2
Aire urbaine de Saint-Paul	179 611	170 488	1,0	1,4	-0,3	104 677	1,9	1,8	0,1
Commune centre Saint-Paul	103 916	99 291	0,9	1,3	-0,3	58 412	2,0	1,7	0,4
Communes banlieues La Possession	30 911	26 242	3,3	1,5	1,8	11 002	3,6	1,8	1,8
Le Port	37 558	38 148	-0,3	1,6	-1,9	30 131	0,8	2,0	-1,3
Commune couronne Les Trois-Bassins	7 226	6 807	1,2	1,3	-0,1	5 132	1,2	1,4	-0,3
Aire urbaine de Saint-Pierre	173 212	161 324	1,4	1,2	0,2	102 166	1,8	1,5	0,4
Communes centres Saint-Pierre	80 356	74 480	1,5	1,2	0,3	50 082	1,6	1,5	0,1
Le Tampon	74 998	69 849	1,4	1,3	-0,1	40 545	2,1	1,5	0,7
Commune banlieue Entre-Deux	6 285	5 713	1,9	0,9	1,0	3 705	1,8	1,1	0,7
Commune couronne Petite-Île	11 573	11 282	0,5	1,0	-0,5	7 834	1,4	1,2	0,2
Aire urbaine de Saint-André	55 090	51 817	1,2	1,5	-0,3	30 075	2,1	1,7	0,4
Aire urbaine de Saint-Louis	52 523	49 455	1,2	1,5	-0,3	31 785	1,8	1,7	0,1
PÔLES MOYENS									
Saint-Joseph	36 401	33 509	1,7	1,1	0,5	23 307	1,6	1,2	0,3
Saint-Benoît	35 733	33 187	1,5	1,4	0,1	23 541	1,5	1,7	-0,2
COMMUNES MULTIPOLARISÉES									
Saint-Leu	31 837	28 969	1,9	1,3	0,6	18 207	2,0	1,5	0,4
L'Étang-Salé	13 530	13 266	0,4	1,0	-0,6	7 479	2,1	1,4	0,7
Les Avirons	10 705	9 180	3,1	1,2	1,9	5 150	2,6	1,1	1,5
Bras-Panon	11 838	11 028	1,4	1,3	0,1	6 945	1,9	1,5	0,4
La Plaine-des-Palmistes	5 354	4 518	3,5	1,2	2,3	2 020	3,4	1,3	2,2
COMMUNES ISOLÉES									
Salazie	7 418	7 065	1,0	1,2	-0,2	6 467	0,5	1,5	-1,1
Cilaos	5 623	5 838	-0,7	0,9	-1,6	5 735	-0,1	1,3	-1,3
Saint-Philippe	5 031	5 030	0,0	0,9	-0,9	3 476	1,3	1,3	0,0
Sainte-Rose	6 792	6 664	0,4	1,0	-0,7	5 265	0,9	1,5	-0,6
LA RÉUNION	828 581	781 962	1,16	1,30	-0,13	515 814	1,65	1,56	0,09

Sources : Insee, recensements de la population.

départs sur l'ensemble de la période. Ainsi, le solde migratoire explique 0,4 point sur les 1,8 % de croissance annuelle de la population. Mais les deux villes centres n'ont pas bénéficié de ces arrivées dans le même temps. En moyenne sur 30 ans, l'attractivité a été plus forte pour Le Tampon mais sur la période récente, entre 2006 et 2011, les migrations contribuent plus fortement à la croissance de la population de Saint-Pierre.

Les pôles du sud et de l'est se développent sous l'influence de Saint-Pierre et Saint-Denis

Les communes de Saint-André et de Saint-Louis constituent chacune une grande aire urbaine. La population de Saint-André augmente en

moyenne de 2,1 % par an au cours des trente dernières années, dépassant désormais celle de Saint-Louis.

Les deux communes ont la même croissance naturelle (+ 1,7 %), mais Saint-André a attiré davantage de nouveaux résidents. Le solde migratoire a contribué chaque année à 0,4 point de croissance (0,1 pour Saint-Louis). Alors que l'éloignement de Saint-André ne permet pas qu'elle soit rattachée à l'aire urbaine de Saint-Denis, les mouvements migratoires s'opèrent sous l'influence de l'activité du chef-lieu.

Les communes de Saint-Joseph et de Saint-Benoît constituent chacune un pôle moyen, c'est-à-dire un pôle proposant entre 1 500 et 10 000 emplois. Leur croissance

démographique depuis 1982 est inférieure à celle du département. Néanmoins, depuis 2006, la périurbanisation gagne du terrain. Le solde migratoire augmente dans ces communes en raison de l'attractivité résidentielle que leur confère la proximité des aires urbaines de Saint-Denis (pour Saint-Benoît) et de Saint-Pierre (pour Saint-Joseph).

Les communes multipolarisées accueillent de nouveaux habitants

Chaque aire urbaine est composée d'un pôle urbain qui rassemble la ville centre et son éventuelle banlieue, et parfois d'une couronne. Contrairement à la France métropolitaine, très peu de communes réunionnaises sont situées en périphérie des pôles urbains. Ces communes couronnées ne sont pas plus dynamiques que les pôles urbains, très étendus, qui disposaient encore il y a trente ans de réserves foncières à l'intérieur de leur périmètre.

Toutefois, la périurbanisation à La Réunion touche certaines communes multipolarisées éloignées des pôles urbains [définitions]. Les communes multipolarisées sont les plus dynamiques, particulièrement entre 2006 et 2011. Elle n'abritent que 9 % de la population réunionnaise, mais expliquent 14 % de la croissance démographique de l'île au cours des cinq dernières années.

Parmi elles, La Plaine-des-Palmistes est la commune dont la population augmente le plus rapidement (+ 3,4 % par an en moyenne sur trente ans). Cette commune, sous l'influence des pôles de Saint-Benoît et de Saint-Pierre, est particulièrement attractive, avec une croissance annuelle due au solde migratoire de + 2,2 %. Elle reste aussi dynamique sur les cinq dernières années.

Sur trente ans, la commune des Avirons a également été particulièrement dynamique (+ 2,6 % par an entre 1982 et 2011) et sa croissance se renforce entre 2006 et 2011 (+ 3,1 % de population par an).

La population de Saint-Leu, l'Étang-Salé et Bras-Panon augmente également plus rapidement que la

[encadré 1]

La croissance de la population ralentit

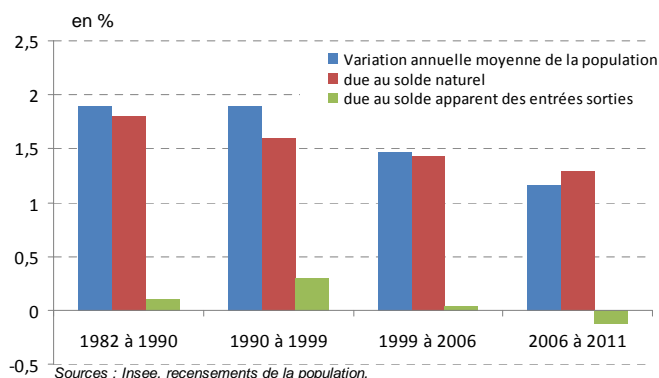
La population de La Réunion augmente de 60 % depuis 1982 [figure 3]. L'allongement de l'espérance de vie a compensé la baisse régulière de la fécondité. Le solde naturel reste ainsi largement positif tout au long des 30 dernières années.

L'indice conjoncturel de fécondité, qui atteignait sept enfants par femme dans les années 50, baisse régulièrement depuis, mais reste élevé. Entre 1982 et 2011, il diminue de 2,86 à 2,36 enfants par femme. Parallèlement, l'espérance de vie augmente de neuf ans pour les femmes et de onze ans pour les hommes. Au final, l'excédent des naissances sur les décès se réduit progressivement. Le solde naturel génère moins de croissance de population, passant de 1,8 % en 1982 à 1,3 % en 2011 [figure 4]. Le solde migratoire, légèrement positif au cours des années 90, contribue au maintien d'une croissance démographique forte. Il est proche de 0 entre 1999 et 2006 et légèrement négatif depuis.

[figures 3 et 4] Évolution de la population aux recensements depuis 1982

en nombre	
Population municipale	
1982	515 814
1990	597 823
1999	706 180
2006	781 962
2011	828 581

Sources : Insee, recensements de la population.



moyenne régionale entre 1982 et 2011. Cette croissance ralentit toutefois fortement pour l'Étang-Salé depuis 2006 en raison d'un solde migratoire devenu négatif.

Les communes isolées des cirques (Salazie et Cilaos) et du sud-est (Sainte-Rose et Saint-Philippe) ne profitent pas de la croissance des aires urbaines. Leur population ne croît en moyenne que de 0,6 % par an depuis 1982. Leur croissance démographique diverge néanmoins au cours des cinq dernières années : Cilaos perd des habitants (- 0,7 %), Saint-Philippe stagne alors que Sainte-Rose et Salazie augmentent respectivement de 0,4 % et de 0,7 %.

**Véronique Daudin,
Hervé Le Grand,
Alain Thillet**

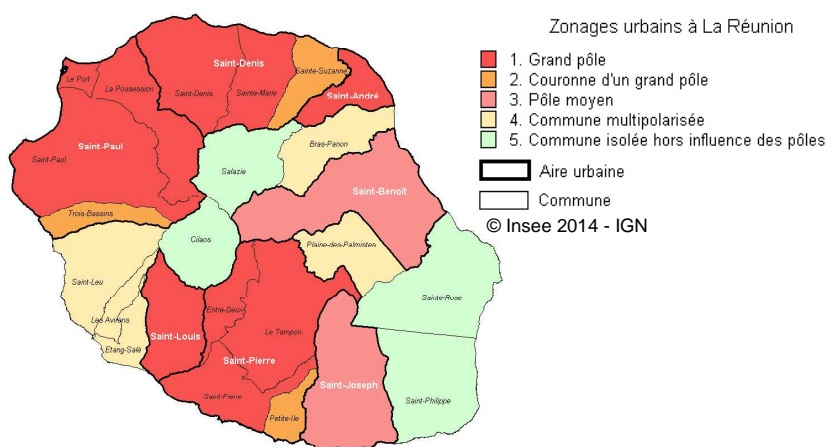
[encadré 2]

Les aires urbaines à La Réunion

Le zonage en aires urbaines [définitions] classe la plupart des communes de l'île dans des zones urbaines. Les communes réunionnaises ont en effet la particularité d'être très étendues. Les zones urbaines abritent ainsi 88 % de la population avec cinq grandes aires urbaines (Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Louis, Saint-Pierre et Saint-André) et deux « aires moyennes » (Saint-Joseph et Saint-Benoît).

Entre ces aires urbaines, les communes multipolarisées (Saint-Leu, Les Avirons, L'Étang-Salé, La Plaine-des-Palmistes et Bras-Panon) sont sous l'influence de plusieurs pôles urbains.

Enfin, les communes de Saint-Philippe, Sainte-Rose, Cilaos et Salazie restent isolées.



Définitions :

Pôle urbain (ou unité urbaine) : ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. L'unité urbaine regroupe ainsi une ou plusieurs communes centres et leurs éventuelles communes banlieues.

Aire urbaine : ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 1 500 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

On distingue les « grandes aires urbaines » autour de pôles comptant plus de 10 000 emplois et les « moyennes et petites aires » concentrant de 1 500 à 10 000 emplois.

Commune multipolarisée : commune située hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Solde naturel : différence au cours d'une période entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Solde migratoire : différence au cours d'une période entre le nombre de personnes qui se sont installées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties.

Bibliographie :

Clanché F., « [Trente ans de démographie des territoires](#) », *Insee Première* n° 1483, janvier 2014.